

### III

## LIBERTÉ ET COMMUNICATION

---

### LA LIBERTÉ SE COMMUNIQUE-T-ELLE ?

I. Être libre, c'est s'arracher à ses causes, prendre en mains son propre destin, devenir créateur de soi par soi. Il semble donc que la liberté soit un isolement actif et que, par définition, elle aille à l'encontre de la communication. Elle refuse tous les héritages et s'affirme dans la rupture. Sa pureté exige que nous cherchions sans cesse à fuir la nature pour devenir cause et effet de nous-mêmes.

II. Cependant cette thèse est incomplète et fautive. La liberté n'est pas un simple jeu formel et récessif. Si elle se retire de la réalité, elle est aussi une réalité et c'est pourquoi il est impossible d'éluder le problème de son origine, en deçà même du sujet où elle s'affirme. Elle n'échappe pas à la communication, puisqu'elle reçoit, en un certain sens, son être.

Bien plus, il y aura toujours à compter avec la nature même dont elle se détourne. Toujours, elle est encadrée de circonstances qui la provoquent ou, ce qui revient au même, de tyrans qui la menacent. Je ne suis moi-même qu'au sein de ce qui n'est pas moi et par suite du défi que j'y trouve.

Ne faut-il pas alors admettre que d'une certaine manière la liberté nous est communiquée par toutes choses ? Disons au moins qu'une complicité, souvent tragique, de tous les êtres prépare l'autonomie que quelques-uns d'entre eux peuvent se donner. Ils se communiquent les conditions de leur développement.

III. Examinons maintenant le cas où la liberté du moi ne surgit pas à l'occasion de la nature, mais éclôt dans le rayonnement d'un autre moi. L'éducation d'un enfant et la vocation d'un disciple en fournissent des exemples privilégiés.

Comportent-ils vraiment de la part des parents ou du maître la volonté d'éveiller en autrui une liberté ? Il semble difficile de le nier, ce qui ne veut pas dire que cette volonté doive être exaspérée et exaspérante pour être réelle.

Maintenant, est-ce un vouloir efficace ? Et en quoi au juste peut bien consister une influence libératrice ? La réponse qui paraît la plus rigoureuse serait de nier toute causalité transitive et de ne voir dans cette libération que la suppression de certains obstacles.

Il y a quelque chose de juste dans cette modestie. Jamais en effet nous ne pouvons créer de toutes pièces la personnalité d'autrui et par conséquent sa liberté. Nous ne suscitons que des vocations partielles et indirectes. Pourtant, quand nous interrogeons notre passé, nous savons bien que nos initiatives procèdent de contacts personnels qui n'ont pas agi sur nous du dehors mais par une étrange intussusception. Il faut donc tenter de pousser plus loin l'analyse.

IV. L'expérience de la communication des libertés s'éclairera si nous en examinons les phases successives :

1<sup>o</sup> Tout d'abord, la liberté-mère impose à la liberté-fille une perspective qui la fait être par elle et pour elle. Ce moment initial est très mystérieux mais il est profondément inscrit dans la texture de la relation interpersonnelle. L'acte par lequel je me choisis d'emblée est en même temps l'acte par lequel je

découvre que je suis « embarqué » dans l'être. Cet acte primitif, qui est du même coup un consentement à mon être et une position de mon être, subsiste encore en l'absence de toute intervention d'autrui et ne s'explique peut-être que par une causalité divine du moi. Mais nous le retrouvons sur un autre plan et dans une moindre mesure au cœur de notre commerce avec les hommes. Ma rencontre avec une liberté rayonnante est déjà ma libération et ma liberté propre : la percevoir c'est être ce qu'elle veut que je sois ; je suis d'emblée par elle et par moi, non pas en l'imitant comme un modèle extérieur (ce qui serait la contagion vulgaire de l'exemple), mais en m'éveillant à moi-même dans la perspective de notre rencontre, où s'identifient le don qu'elle me fait et la position que je me donne.

Puisque cet acte est libre, il n'est pas étonnant que sa forme le soit : en dehors de l'intimité reçue ou de l'initiative causée qui lui confère sa marque, rien n'est prévisible en lui. S'éveiller à la liberté sous l'influence d'autrui, ce n'est fatalement ni songer à soi ni songer à autrui, mais acquérir un style de vie qui s'exprime aussitôt dans les objets ou sentiments dont on fait choix. C'est souvent par un lent approfondissement spirituel que la conscience ainsi engendrée apprendra à identifier avec exactitude les sources particulières de son être et de sa liberté. Si l'on pouvait dégager une règle en ce domaine, ce serait sans doute que la progéniture est d'abord ingrate. Cette ingratitude est la rançon du caractère impérieux des influences les plus primitives, comme si la profondeur même de l'empreinte reçue devait être compensée par une virginité devant l'avenir promis.

En définitive, nous devrions dissocier le caractère nécessaire ou infaillible de l'influence et le caractère prévisible des actes que posera la liberté influencée. Une seule chose est prévisible : le thème qui a été induit ; les variations ne le sont pas.

2<sup>o</sup> Mais il est nécessaire que le thème comporte des variations ; et ceci nous conduit à un nouveau moment de la liberté. Nous proposerions de l'appeler liberté dérivée, par opposition à la liberté primitive dont nous venons de parler. Si le premier acte de la liberté est de ratifier son être et de le vouloir néces-

sairement, le second est de le mettre en question et de pouvoir jusqu'à un certain point le nier. La forme d'autonomie qui est nôtre contient la capacité d'aliéner dans une certaine mesure notre autonomie, comme aussi de renier nos ascendances ou de les faire servir à une liberté qui ne veut plus la liberté.

Cet élément de négation et de révolte possible est ce qui est le plus souvent retenu pour définir la liberté. Saint Augustin dans son *De libero arbitrio* estime que nous n'avons en propre que la liberté méonique : le péché est de nous seuls, et non de la grâce, c'est-à-dire de la libéralité divine qui se répand en nous. On sait tout le profit que certains penseurs modernes devaient tirer de cette page en ne tenant pour vraiment nôtre et vraiment libre que la liberté récessive, sinon luciférienne, dont nous avons exposé les prétentions au début de cette étude. Mais s'agit-il d'un commentaire ou d'un contre-sens ? En réalité, saint Augustin n'a pas isolé vraiment la liberté dérivée de l'ensemble du plan divin. Les variations, bonnes ou mauvaises, sont encore relatives à un thème primitif : la volonté qui s'isole ne le fait que dans sa vocation d'ensemble, qui déborde de toutes parts son retrait.

Aussi bien cette phase de négation possible est-elle conforme au vœu de toute générosité paternelle, qui s'impose pour se proposer et non pour s'imposer. Éduquer une conscience, c'est influencer sur elle de telle sorte qu'elle puisse un jour nous quitter. Puisque tel est le vouloir créateur, la rébellion de la progéniture peut être son souci, mais non sa défaite, car il en a assumé le risque.

3<sup>o</sup> Si le thème comporte la nécessité des variations et survit à leur médiocrité éventuelle, il faut encore ajouter que les variations sont soumises à une loi immanente de progrès, qui sera aussi, éventuellement, une loi de correction et de conversion. La découverte de cette norme au sein du caprice et de l'anarchie est le troisième et dernier terme de la dialectique de la liberté. Semée au plus profond de l'acte, elle le rattache à ce dont il voulait follement s'affranchir, pour être le principe de son affranchissement véritable. Collée à la liberté comme une

tunique de Nessus, la valeur de ma liberté, que je reconnais ou méconnaiss librement mais que je ne crée pas, est la communication même de ma liberté la plus pure. C'est elle qui me livre la raison d'être des deux phases précédentes : l'autonomie du thème et l'autonomie des variations se rejoignent dans l'autonomie d'une valeur qui nous fait conquérir sa donnée même, puisque nous trouvons dans l'épreuve de l'affranchissement la règle de notre progrès. Rien ne pouvait pousser plus loin la conjonction de la solitude et de la solidarité : la liberté est ainsi appelée à recréer la grâce qu'elle avait reçue et à refaire la communication qu'elle avait peut-être cru écarter. La continuité des personnes, qui semblait d'abord assurée par la perception de l'influence, fait maintenant place à une continuité bien plus intérieure, où le lien même que nous avons reçu surgit de notre réflexion. L'Autre me désignait en se donnant à moi : désormais je désigne l'Autre en me cherchant en moi.

Ajoutons enfin qu'au « nous antécédent » et confus de la phase initiale, peut se substituer désormais le « nous conséquent » des libertés associées : l'image qui est leur œuvre commune est la plus haute forme de leur communication, celle où convergent leurs initiatives.

V. Ainsi peut-on entrevoir la solution possible des deux antinomies principales de la communication de la liberté :

a) La liberté qui engendre une liberté trouve dans cet acte son triomphe et son échec. Or il paraît contradictoire qu'elle s'accomplisse en se restreignant et qu'elle s'expose à être supprimée par l'indépendance ou l'agression de sa progéniture. — A cette difficulté dramatique nous pouvons répondre que le vouloir créateur est invulnérable en son essence même, non seulement parce qu'il assume en lui le risque et la négation d'autrui, mais encore parce qu'il se réalise en autrui dans un processus beaucoup plus complexe que le risque ou la négation.

b) Une liberté reçue, dira-t-on d'autre part, n'est plus libre. — A quoi nous répondrons que l'efficacité d'une influence

gracieuse ne se termine pas dans la liberté primitive d'autrui, mais comporte sa liberté dérivée et la découverte de sa norme d'autonomie. En tout ce processus, la victoire du vouloir libérateur n'est d'ailleurs jamais assurée par une prétendue prévisibilité de la conduite. Il n'y a donc pas à choisir entre la grâce et la liberté, ni entre la nécessité et la contingence en un domaine où chacune de ces notions n'a de sens que par la réalité des autres.

Maurice NÉDONCELLE (Strasbourg).